

DOSSIER DE CANDIDATURE POUR LES SALARIES EN POSTE

- CQP surveillant.e de nuit
 Qualification Maître.sse de maison

Session 2022/2023

A renvoyer avant le 24 juin 2022 (date limite)

Site choisi :

- Albi Tarbes Toulouse

Candidat :

Nom d'usage :

Nom de naissance :

Prénom(s) :

Date et lieu de naissance

Adresse :

Tel domicile :

Portable :

Mail :

N° sécurité sociale

Photo
à
coller ici

Nous autorisez-vous à communiquer votre adresse mail à l'Association des élèves (ATSF) ?

oui

non

Etablissement employeur :

Dénomination :

Adresse :

.....

.....

Tel : Fax : Mail :

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS PRIS EN CONSIDERATION

Situation de famille

marié célibataire concubinage PACS veuf(ve) séparé(e) divorcé(e)

Personne à prévenir en cas d'accident :

Nom : **Prénom :**

Adresse :
.....

Code postal : **Ville :**

Téléphone : **Portable :**

DIPLOME(S)

DIPLOME OBTENU	ANNEE D'OBTENTION

ACTIVITES PROFESSIONNELLES (antérieures à votre situation actuelle)

Indiquez, avec précision, quelles ont été vos activités professionnelles depuis le moment où vous avez commencé à travailler jusqu'à maintenant

NATURE DE L'ACTIVITE FONCTION EXERCEE	LIEU DE TRAVAIL ORGANISME EMPLOYEUR	DATES

SITUATION ACTUELLE

Nom ou raison sociale de l'employeur :
.....T.....

Adresse :
.....

Téléphone :

E-mail :

Personne à contacter, chargée du dossier :

Nom :

Fonction :

Mail :

Convention Collective :

Adresse exacte de facturation :

.....
.....

- Fonction exercée dans l'établissement :
- Nature du contrat : précisez (CDI, CDD, Contrat de professionnalisation, contrat aidé,)
.....
- Date d'entrée dans l'Etablissement :
- Date de fin de contrat : (si temporaire)
- Travaillez-vous à temps complet ? Oui Non
- Si non, quel est votre temps de travail, par semaine :

DESCRIPTION DETAILLEE DE VOTRE EMPLOI ACTUEL :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

.....

.....

.....

.....

.....

Je soussigné(e)..... avoir pris connaissance de la procédure d’admission et de la présentation de la formation et déclare sur l'honneur que les renseignements fournis à l'appui de la présente demande sont sincères et véritables (art. 22 -II de la loi 68-690 du 31/07/68). Je me porte candidat(e) à l’entrée en formation de Surveillant.e de nuit ou Maitre.sse de maison.

Fait à **le**

Signature du candidat

AUTORISATION DE L'EMPLOYEUR
(A compléter par l'employeur)

Je, soussigné.....

Directeur ou Responsable de l'établissement :

.....

Adresse :

.....

Autorise :

Madame, Mademoiselle, Monsieur

À suivre la formation de :

- Surveillant.e de nuit
- Maître.sse de maison

du au

Cette formation se déroulera dans le cadre :

- d'un Contrat à Durée Indéterminée
- d'un Contrat à Durée Déterminée
Durée de date à date :

Autres contrats :

Les bénéficiaires des contrats suivants ne pourront être inscrits que si l'employeur s'engage pour le cycle complet de formation

- Autre contrat (précisez).....
Durée de date à date :

Dont la durée du travail hebdomadaire ou mensuelle s'élève à :h /

PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE FORMATION A LA CHARGE DE L'EMPLOYEUR :

Année 2021/22 :

- Plan de formation
 - Autre (précisez)
- (cocher la case correspondante SVP)

Merci de préciser l'adresse de facturation :

.....

En cas de financement autre que le plan de formation de l'entreprise, veuillez joindre une photocopie de la prise en charge.

- Autorisation ferme (financement acquis)
 - En attente de financement
- (cocher la case correspondante SVP)

Tous les items de cette attestation doivent être obligatoirement remplis.

Fait à, le

Cachet et signature de l'employeur

CONSTITUTION DU DOSSIER D'INSCRIPTION

Le dossier doit comprendre :

- Un curriculum vitae
- Une lettre de motivation
- Le formulaire d'inscription complété et signé
- La photocopie recto verso de votre carte d'identité (ou passeport en cours de validité)
- 2 photos d'identité (portant votre nom au dos) dont une à coller sur le dossier d'inscription
- Une attestation d'assurance responsabilité civile

DECRET N°2005-1617 du 21 décembre 2005 relatif aux aménagements des examens et concours de l'enseignement scolaire et de l'enseignement supérieur pour les candidats présentant un handicap.

Afin de garantir l'égalité de leurs chances avec les autres candidats, les candidats aux examens ou concours de l'enseignement scolaire et de l'enseignement supérieur qui présentent un handicap tel que défini à l'article L. 114 du code de l'action sociale et des familles susvisé bénéficient des aménagements rendus nécessaires par leur situation.